APPROCHE ECONOMIQUE DES RISQUES BIOTIQUES EN FORÊT - EXEMPLE D'ANALYSE DE STRATEGIES DE PRÉVENTION DANS LES LANDES DE GASCOGNE

par Marielle **Brunette**[1] et Sylvain **Caurla**

Les aléas biotiques représentent une menace majeure pour les propriétaires forestiers. Entre 1994 et 2005, ces aléas sont responsables de 57% des dommages forestiers en Europe et de 81% des dommages observés en France, hors tempêtes et incendies (Jactel et al., 2012). Cette menace devrait se renforcer encore sous l'effet du changement climatique et de l'activité humaine.

L'occurrence d'un aléa biotique génère une surmortalité des arbres sur pied, une réduction de productivité, une baisse de qualité, et affecte également la fourniture des biens et services non-marchands produits par la forêt (biodiversité, tourisme, récréation...), ce qui réduit la profitabilité de l'investissement forestier, et plus généralement la valeur de la forêt. Une approche économique du risque pathogène semble alors justifiée.

Jusqu'à présent, les outils économiques pour aborder le risque pathogène ont été mobilisés de deux façons. Tout d'abord, le calcul économique a permis d'estimer les dégâts liés à l'occurrence de l'aléa. Ensuite, les méthodes d'évaluations, telles que l'évaluation contingente ou la méthode des prix hédoniques, ont été mobilisées pour appréhender les pertes de valeurs non-marchandes de la forêt.

De nombreuses questions demeurent néanmoins en suspens et méritent d'être traitées dans les futurs programmes de recherche. Elles sont relatives, par exemple, à l'échelle de l'analyse (peuplement, massif, région, pays), à la relation entre occurrence du pathogène et dégâts (productivité, mortalité, qualité), aux multiples incertitudes caractérisant ces aléas (scénario climatique, impact du pathogène, prix futur), à la corrélation potentielle du risque pathogène avec d'autres types de risques (tempête, incendie), et aux mesures de couverture/prévention existantes (assurance, méthodes conventionnelles/non-conventionnelles).

L'objet de la présentation sera d'aborder ces différents points, en illustrant la partie prévention du risque pathogène par un travail en cours.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

JACTEL H., DESPREZ-LOUSTAU M.L., MARÇAIS B., PIOU D., ROBINET C., *and* ROQUES A., 2012. – Évolution des risques biotiques en forêt. Innovations Agronomiques, **18**, 87–94.

[1] Chargés de recherche au Laboratoire d'Économie Forestière, Nancy, UMR AgroParisTech-INRA.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.